

À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Avis de ruptures de stock

(Rifadin et Rofact 150, Caps. 150 mg)

(Rifadin et Rofact 300, Caps. 300 mg)

1. La RAMQ vous informe que les compagnies SanofiAven et Valeant sont présentement en rupture de stock pour les produits suivants :

Rifadin	Caps.	150 mg	02091887
Rofact 150	Caps.	150 mg	00393444

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de rifampine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **25 juin 2019**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Rifampine	Caps.	150 mg	99112193
-----------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de rifampine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. La RAMQ vous informe que les compagnies SanofiAven et Valeant sont présentement en rupture de stock pour les produits suivants :

Rifadin	Caps.	300 mg	02092808
Rofact 300	Caps.	300 mg	00343617

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de rifampine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **25 juin 2019**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Rifampine	Caps.	300 mg	99112194
-----------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de rifampine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.